



# DISTRICT DU TARN DE FOOTBALL



## COMMISSION DEPARTEMENTALE DES ARBITRES

### PROCES VERBAL N°2 SAISON 2017/2018

**Séance plénière du 02 février 2018**

**A :** 20 h 30

**Lieu :** DTF à GRAULHET

**Président :** Frédéric ANTONIO

**Présent (s) :** Béchir YAHYAOUI, Aboubacar SOUFIANI, Geoffrey CAPUS, Claude BERALS, Eric BOUSQUET, Laurent CARRIE, Alain DARGENT, Kévin GALIBERT, Mehmet KILINC, Julien MAINGRET.

**Excusé (s) :** Damir KARAMAN, Christophe ANTONIO, Didier GINHAC

#### 1 – Approbation Procès-verbal

La CDA approuve le procès-verbal de la réunion du 03/11/2017.

#### 2 - Auditions :

**Audition** de Mr LOURENCO Romain suite à plusieurs indisponibilités tardives et répétées.

**Explication :** Blessures à répétition et remise en question de son avenir dans la fonction d'arbitre.

**Décision :** Non désignation jusqu'au stage d'hiver afin de laisser le temps de réflexion à Mr LOURENCO afin qu'il nous donne sa décision de continuer ou pas dans sa fonction d'arbitre.

**Audition** de Mr BOUZOUINA Silvain suite à plusieurs indisponibilités tardives et répétées.

**Explication :** Nouveau travail avec horaire variable et demande de son employeur de travailler au dernier moment.

**Décision :** Proposition de passage en catégorie senior pour permettre l'arbitrage le dimanche.

**Auditions** de KAOUARI Malik et de KHIRANI ABDERHAMANE suite à un courrier envoyé de leur part en tant que joueur et portant un jugement sur un autre arbitre officiant lors d'une rencontre.

**Explications :** Les propos et attitudes de l'arbitre de la rencontre étaient inappropriées et irrespectueuses envers les joueurs sur le terrain.

**Décision :** La Commission rappelle la bonne conduite à tenir envers ces 2 arbitres stagiaires et que la situation de joueur ne doit pas nuire à l'arbitre de la rencontre. Ils ont maintenant cette double casquette de joueur/arbitre et que quoi qu'il se passe, ils doivent assumer cette double casquette.

#### 3 – Point sur les effectifs :

**Examen du 14 janvier 2018 :** Les 10 stagiaires (100% des candidats) ont été reçus lors de cette seconde session de formation initiale. La CDA valide les résultats de l'examen et précise que ces derniers une fois les formalités administratives accomplies seront désignés sur leur premier match en compagnie d'un tuteur.

A ce jour, le District du Tarn compte 171 arbitres dont 56 Jeunes Arbitres (tous niveaux) et dont 6 féminines (3 seniors et 3 jeunes).

Il y a actuellement 6 arbitres en formation qui souhaitent être candidat Ligue.

**Point tutorats :** Les tutorats de la 1ère session se sont bien passés mais ne sont pas encore terminés en raison des nombreux reports de matchs.

Point observation : les Jeunes Arbitres ont tous été vu, il ne manque que 14 arbitres encore à voir pour que l'ensemble de l'effectif est était vu au moins une fois.

#### 4 – Point saison et Stage d'hiver :

Répartition de l'encadrement de la CDA pour les stages :

Samedi 10 février matin : D1/D2/AA : Kevin, Julien, Eric, Laurent, Frédéric

Samedi 10 février après-midi : D3 : Kevin, Eric, Laurent, Aboubacar, Frédéric, Julien, Geoffrey, Mehmet

Samedi 17 février matin : JA + stagiaire : Mehmet, Kévin, Julien, Geoffrey, Frédéric, Béchir

Samedi 17 février après-midi : stagiaire : Mehmet, Frédéric, Julien, Kévin, Geoffrey, Béchir

La Commission valide la proposition du responsable de la formation en terme de planning et de contenu des stages.

#### 5 – Sanctions :

La Commission fait un point sur les absences et les différents non respects du règlement intérieur de la CDA et fait application des différentes décotes et amendes.

#### 6 - Questions Diverses :

**Règlement Intérieur** : Une refonte du règlement intérieur est envisagée à l'horizon de la prochaine saison.

Après avoir discuté de quelques orientations, un débat s'installe autour de certaines idées comme :

Le nombre de catégorie en senior

Le type de classement

Les critères de ce classement

La mise en place d'une filière promotionnelle.

Le Président demande à chaque membre de continuer de réfléchir à des évolutions possibles. Elles seront étudiées lors d'une prochaine réunion plénière.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures 40.

Le Président.  
**Frédéric ANTONIO**

Le secrétaire de séance.  
**Geoffrey CAPUS**

LES PRESENTES DECISIONS SONT PUBLIEES SOUS RESERVE DE VALIDATION LORS DE LA PROCHAINE REUNION DU COMITE DIRECTEUR.